

Noirot

TOP

BAIN



421AA2528 ind A

Radiateur sèche-serviette cuisine et bains

1 - CARACTÉRISTIQUES.....	Page 4
- Les commandes.....	Page 4
- Thermostat électronique.....	Page 4
- Dimensions.....	Page 4
2 - RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE.....	Page 4
3 - RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE.....	Page 5
4 - INSTALLATION ET FIXATION.....	Page 6
- Fixation du dossieret.....	Page 6
- Montage.....	Page 6
5 - CONSEILS D'UTILISATION.....	Page 7
6 - FONCTIONNEMENT.....	Page 8
- Réglage de la température confort.....	Page 8
- Temporisation - Mode «Turbo».....	Page 8
- Utilisation des ordres du fil pilote.....	Page 9
7 - ENTRETIEN.....	Page 9
8 - AIDE AUX DIAGNOSTICS.....	Page 10
9 - IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL.....	Page 11
BON DE GARANTIE.....	Page 12

1 - CARACTÉRISTIQUES

Ce radiateur sèche-serviettes est un appareil : Classe II, , IP24 , 230V~.

Les commandes :

A - Bouton de réglage du thermostat

B - Voyant de temporisation («Turbo»)

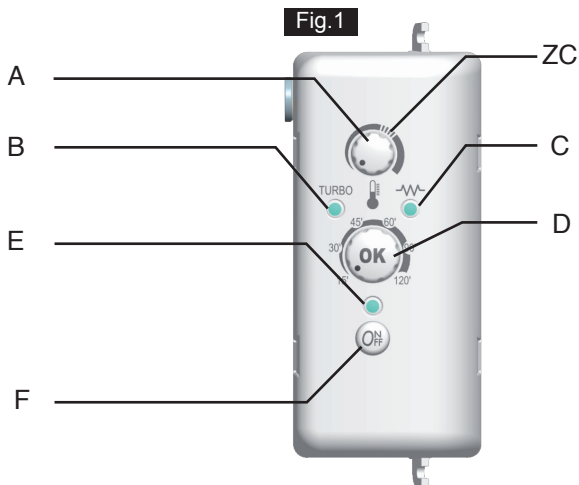
C - Voyant de chauffe

D - Bouton de temporisation

E - Voyant de Marche / Arrêt

F - Touche Marche / Arrêt

ZC - Zone de Confort



Thermostat électronique :

Cet appareil est équipé d'un thermostat d'ambiance électronique programmable : l'appareil obéit, par fil pilote, aux ordres Confort, Eco, Confort-1, Confort-2, Hors-gel et Arrêt chauffage.

Dimensions :

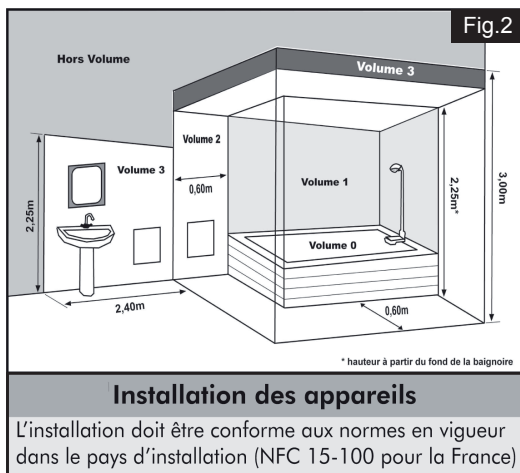
Appareil	Puissance totale	Puissance statique	Puissance ventilée	Larg. x H (mm)	Épaisseur (mm)	Poids (kg)
TOP BAIN	1750 W	750 W	1000 W	426 x 1277	180	13,2

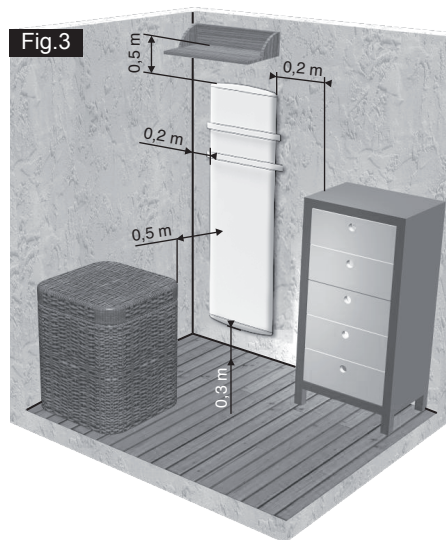
2 - RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE

- En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse un maximum de volume d'air.

- L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau.

- L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.





- Éviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, sous une bouche d'extraction d'air ou dans un courant d'air susceptible de perturber la régulation de l'appareil.

- Respecter les distances minimales d'installation au sol, aux parois, aux meubles etc...

(Fig. 3)

3 - RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm et doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

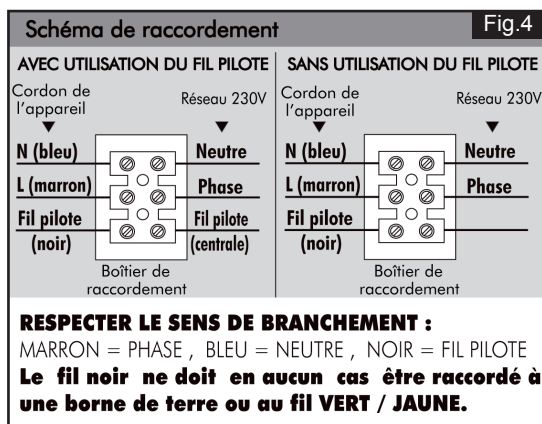
- Le raccordement électrique ne nécessite pas le démontage de l'appareil.

- Utiliser le câble souple monté d'origine et le raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement (Voir schéma de raccordement).

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement mural.

- Cet appareil de Classe II ne se raccorde pas à la Terre.



• Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

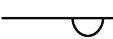
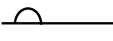
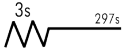
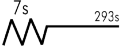
IMPORTANT : Fil pilote

- Le fil noir est destiné à être raccordé à un programmeur de chauffage dans le but de faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux. Dans le cas d'une utilisation sans programmeur, il est inutilisé. Dans cette situation, il est recommandé de l'isoler de tout contact électrique au moyen d'un domino.

- Si l'installation de chauffage est programmée par fil pilote, lors d'une intervention sur ce matériel, couper l'alimentation de ou des appareils concernés ainsi que du ou des fils pilotes.

NOTA : les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-contre, mesurés par rapport au Neutre.

Fig.5

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	_____	0 Volt
Eco		230 Volts
Hors Gel		115 Volts Négatif
Arrêt chauffage		115 Volts Positif
Conf. 1		230 Volts / 3s
Conf. 2		230 Volts / 7s

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-dessus, mesurés par rapport au neutre.

4 - INSTALLATION ET FIXATION

Fixation du dossieret :

- Démonter le dossieret de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les deux pattes de clipage (Rep.A).

- Appliquer le dossieret au mur et pointer les 4 trous de fixation en respectant les cotes de la figure 5 ci-contre.

- Fixer le dossieret avec au moins 4 vis (Ø 5.5 max) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur.

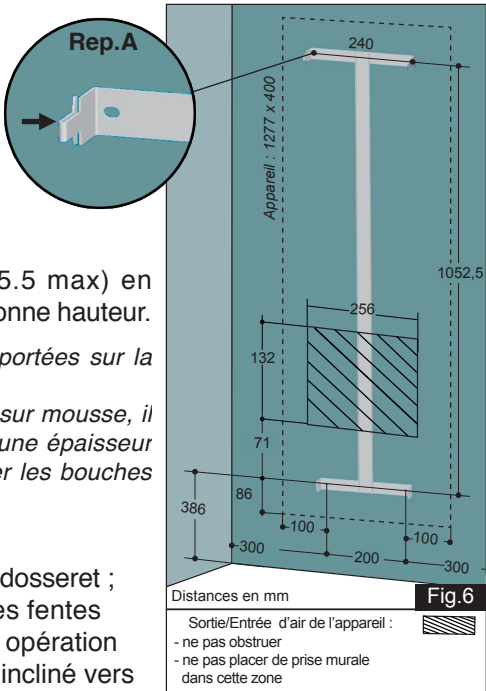
NOTA 1 : Veiller à bien respecter les distances reportées sur la figure 3.

NOTA 2 : Dans le cas d'un revêtement mural posé sur mousse, il faut prévoir entre le dossieret et le mur, une cale d'une épaisseur égale à celle de la mousse afin de ne pas obstruer les bouches d'entrée d'air.

Montage :

- Pour le remonter, présenter l'appareil devant le dossieret ; engager les pattes inférieures de celui-ci dans les fentes situées au bas et à l'arrière de l'appareil. Cette opération est facilitée en présentant l'appareil légèrement incliné vers l'avant.

- Clipser le haut du dossieret



MISE EN GARDE :



Ne pas couvrir les sorties d'air : Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou dégradations de l'appareil.

Afin de ne pas nuire au bon fonctionnement de l'appareil, utiliser les barres portes serviettes pour le séchage de votre linge.

Cet appareil est destiné seulement au séchage du linge lavé à l'eau.

IMPORTANT : POUR UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L' APPAREIL, il est recommandé de ne pas obstruer la sortie d'air en bas de l'appareil afin que l'air chaud puisse s'évacuer.



BON



MAUVAIS

Recommandations et conseils

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge+four+fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner un maximum d'économie.

6 - FONCTIONNEMENT

MISE EN MARCHÉ DE L'APPAREIL - RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE CONFORT :

Réglage de la température Confort :

- Mettre le bouton de réglage du thermostat (A) sur la position Zone Confort (Rep. ZC).
- Appuyer sur le bouton On/Off (F) pour mettre en marche l'appareil; le voyant de marche s'allume (E), ainsi que le voyant de chauffe (C) (sauf si la température de la pièce est supérieure à la température de consigne sélectionnée).
- Fermer les portes de communication de la pièce, attendre quelques heures pour vérifier que la température se soit stabilisée à la valeur souhaitée.
- Si la température obtenue ne convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne avec le bouton de réglage (A).
- Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

NOTA 1: Pour éteindre l'appareil, appuyer sur le bouton de Marche / Arrêt (F). Le voyant Rep. E s'éteint.

NOTA 2 : Une fois la température réglée, NE PAS TOUCHER au bouton de thermostat (A); agir uniquement sur le bouton Marche / Arrêt (F). Quand vous avez besoin de plus de chaleur (au moment de la douche, du bain, ...) ne déréglez pas votre appareil, servez vous de la fonction «TURBO».

NOTA 3 : Quand l'appareil est en chauffe, le voyant de chauffe (C) est allumé.



TEMPORISATION - MODE «TURBO» :

- Pour un apport immédiat de chaleur ou un séchage plus rapide, il est possible d'utiliser la temporisation de l'appareil.
- Mettre l'appareil en marche (voir plus haut) avant d'effectuer cette opération.
- La temporisation (minuterie) engage le fonctionnement de la puissance totale de l'appareil en mode «Turbo» pour une durée réglable (de 15 à 120 minutes).
- Pour cela, sélectionner la durée de fonctionnement souhaitée en tournant le bouton de temporisation (D), puis appuyer sur ce même bouton pour enclencher le mode «Turbo», les voyants «B» et «C» s'allument.
- Pour interrompre le mode Temporisation appuyer de nouveau sur la touche «OK».
- Afin de limiter votre consommation, l'appareil régule le mode «Turbo» suivant les conditions du local et l'utilisation de l'appareil (plus ou moins de serviettes). Dans ce cas, le voyant témoin de chauffe (C) clignote.
- A la fin de la temporisation, l'appareil reviendra à sa position initiale (chauffage régulé par le thermostat).

UTILISATION DU MODE 6 ORDRES PAR FIL PILOTE :

- Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Confort-1 et Confort-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les ordres sont Confort, Eco., Confort-1, Confort-2, Hors-gel et Arrêt chauffage :

- **Confort-1** provoquera un abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.

- **Confort -2** provoquera un abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.

NOTA : *Les fonctions Confort-1 et Confort-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une centrale de programmation réalisant de la gestion tarifaire avec les contrats du type TEMPO d'EDF.*

Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres, les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.

7 - ENTRETIEN

- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.
- Utilisez de préférence des produits nettoyant universels à base d'agents tensioactif (savon, etc...) et un chiffon type microfibres. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT EPOXY

TOUTE LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

8 - AIDE AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VÉRIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	• S'assurer que le voyant de marche est allumé.	• Appuyer sur le bouton Marche/ Arrêt (Fig.1)
	• Le voyant de marche est allumé, le témoin de chauffe est éteint.	• Vérifier la valeur de la consigne. • La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. • Un ordre Eco ou Hors-Gel arrive sur le fil de programmation.
	• Le voyant de marche clignote.	• Un ordre Arrêt chauffage arrive sur le fil de programmation.
	• Le témoin de chauffe clignote.	• L'appareil régule le mode Turbo afin de limiter votre consommation, l'appareil fonctionne normalement.
	• Le voyant de marche ne s'allume toujours pas.	• S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	• Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié.	• Régler de nouveau la température.
	• Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte et/ ou près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air.	• Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmation	• S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation	• Se reporter à son manuel d'utilisation

DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE

9 - IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E. (Laboratoire Central des Industries de l'Électricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.

Cat. C

Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E. (Laboratoire Central des Industries de l'Électricité) que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directives basse tension- dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).

classe II

Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).

IP....

Indice de protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides

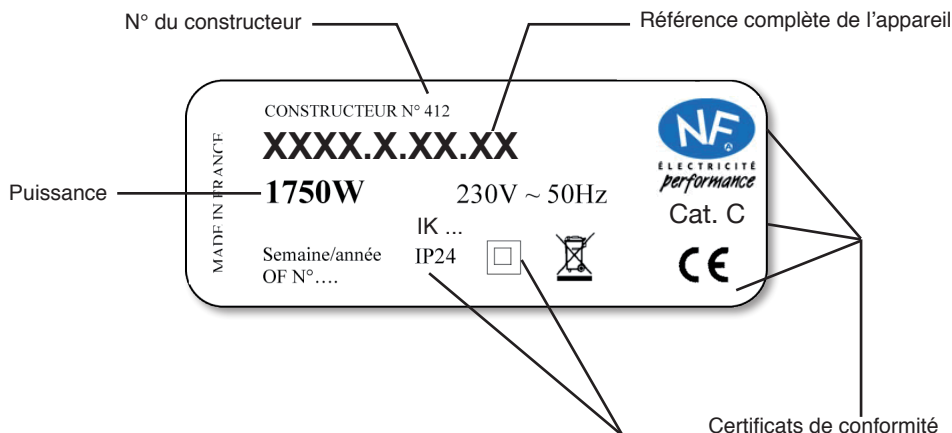
IK....

Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil



LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE :



CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil. Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

Type :

Puissance :

Date de
fabrication :

Date de
mise en service :

Cachet du vendeur

Utilisateur

Nom :

Adresse :

*Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction*

Noirot

107, Boulevard Ney
75883 Paris Cedex 18
Tel.: 01 53 06 27 00
Fax.: 01 42 29 66 05

www.noirot.fr